

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00146
Numéro SIREN : 333 403 202
Nom ou dénomination : CHRISLIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2018 sous le numéro de dépôt 2666

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

14 MAI 2018

85 B 146

Désignation de l'entreprise		SA CHRISLIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		La Carte - n° de 86800 SAINT JULIEN L'ARS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Facture		3 3 3 4 0 0 0 0 2 0 0 0 1 8		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/10/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	75 060	AG	75 060	
		Fonds commercial (1)	AH	130 000	AI		130 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	347 217	AO	72 481	274 736
		Constructions	AP	3 712 405	AQ	1 357 422	2 354 982
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 955 647	AS	1 214 195	741 451
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 817 005	AU	1 863 746	953 259
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	150	CV		150
		Créances rattachées à des participations	BB	913 728	BC		913 728
		Autres titres immobilisés	BD	162 325	BE		162 325
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	188 665	BI		188 665
TOTAL (II)		BJ	10 302 205	BK	4 582 906	5 719 299	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	76 873	BM		76 873
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	4 463 573	BU	38 980	4 423 592
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 000	BW		8 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	138 801	BY	20 340	118 460
		Autres créances (3)	BZ	1 250 819	CA		1 250 819
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	610 326	CG		610 326
			CH	164 011	CI		164 011
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	6 712 406	CK	60 321	6 652 084	
	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CO	17 014 611	1A	4 643 227	12 371 384	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CP					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Pour copie certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CHRISLIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 500)			DA	46 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 650
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 991 887
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	671 392
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 714 430
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 651 547
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 225 162
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	82 271
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 434 595
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 120 356
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	117 909
	Autres dettes			EA	24 803
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	306
TOTAL (IV)			EC	8 656 953	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 371 384	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 178 895
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	404 673	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA CHRISLIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	32 566 705	FB		FC	32 566 705	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	4 063 839	FE		FF	4 063 839	
		FG	4 026 496	FH		FI	4 026 496	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 657 040	FK		FL	40 657 040	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 765	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40 333	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 937	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	40 723 076
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	31 666 227	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(683 704)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	83 418	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(530)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 607 025	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	402 180	
	Salaires et traitements*					FY	3 038 445	
	Charges sociales (10)					FZ	890 991	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	692 132
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	50 273
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15 657	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	39 762 117
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	960 959	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	4 363	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	15 263	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	180	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	15 443	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	73 674	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	73 674	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(58 230)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	907 092	

Désignation de l'entreprise		SA CHRISLIS		Néant ☐ *																													
				Exercice N																													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 889																												
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	63 000																												
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	625																												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	68 514																												
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	16 565																												
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	56 053																												
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	6 296																												
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	78 915																												
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 401)																												
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	227 357																												
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(2 058)																												
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	40 811 399																												
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	40 140 006																												
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	671 392																												
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																												
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY																												
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG																												
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP																												
		- Crédit-bail immobilier			HQ																												
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH																												
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ																												
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK																												
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX																												
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC																												
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD																												
	(9)	Dont transferts de charges			A1	22 424																											
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2																												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3																												
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	3 225																											
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :</th> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Voir état annexe</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Voir état annexe																			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N																															
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																														
Voir état annexe																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</th> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				Charges antérieures	Produits antérieurs																				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N																															
		Charges antérieures	Produits antérieurs																														

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA CHRISLIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017, dont le total est de 12 371 384 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 671 393 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de Méthode:

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 01 à 03 ans
- * Terrains et aménagements : 06 à 10 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 06 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Informations complémentaires :

Comptabilisation, présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour la partie constatée pour la période du 01/01/2017 au 31/10/2017
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2016.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- comptabilisation d'une charge, rajoutée aux charges de personnel pour 32 216 euros incluant l'extourne de janvier à octobre 2016 et la provision de janvier à octobre 2017,
- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt sur les sociétés pour 158 072 euros au titre de l'année 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

Par ailleurs, il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués, ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	205 060			205 060
- Terrains	147 218	200 000		347 218
- Constructions sur sol propre		309 000		309 000
- Constructions sur sol d'autrui	435 502	13 759	52 539	396 722
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 733 398	273 285		3 006 683
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 867 078	230 302	141 733	1 955 647
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 977 350	497 135	44 191	2 430 294
- Matériel de transport	102 796	107 932	82 096	128 632
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	248 868	9 212		258 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	233 242		233 242	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 745 453	1 640 624	553 801	8 832 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	830 640	96 913	13 674	913 878
- Autres titres immobilisés	51 471	110 854		162 325
- Prêts et autres immobilisations financières	188 311	3 893	3 539	188 665
Immobilisations financières	1 070 422	211 661	17 213	1 264 869
ACTIF IMMOBILISE	9 020 935	1 852 284	571 014	10 302 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2017
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	75 060			75 060
- Terrains	70 428	2 053		72 481
- Constructions sur sol propre		9 930		9 930
- Constructions sur sol d'autrui	314 969	23 552	52 539	285 982
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	855 988	258 062	52 539	1 061 511
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 146 378	209 549	141 733	1 214 195
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 479 450	166 905	44 191	1 602 164
- Matériel de transport	25 686	22 345	26 043	21 989
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	233 561	6 033		239 594
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 126 461	698 429	317 044	4 507 846
ACTIF IMMOBILISE	4 201 521	698 429	317 044	4 582 906

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 656 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	913 728		913 728
Prêts			
Autres	188 665		188 665
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	138 801	138 801	
Autres	1 250 820	1 250 820	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	164 012	164 012	
Total	2 656 026	1 553 633	1 102 393
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	12 761
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 008
Autres créances	634 972
Disponibilités	
Total	650 742

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 500,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,50 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 574 682 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	404 674	404 674		
- à plus de 1 an à l'origine	3 246 874	851 087	1 835 903	559 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 434 596	2 434 596		
Dettes fiscales et sociales	1 120 356	1 120 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 910	117 910		
Autres dettes (**)	1 249 966	1 249 966		
Produits constatés d'avance	307	307		
Total	8 574 682	6 178 895	1 835 903	559 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 900 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	750 069			
(**) Dont envers les associés	1 225 162			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 289
Emprunts et dettes financières divers	20 171
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 028
Dettes fiscales et sociales	950 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 140 424

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	164 012
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	164 012

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	307
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	307

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 023 544		4 023 544
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	40 295		40 295
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 655 312		2 655 312
Ventes de marchandises	32 566 705		32 566 705
Produits des activités annexes	1 371 185		1 371 185
TOTAL	40 657 041		40 657 041

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 226 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraires commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2016 : 6031.40€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2017 des honoraires pour un total de 6030€.

Honoraires co - commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2016 : 6194.36€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2017 des honoraires pour un total de 6200€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 101 581 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	141 838
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	162 906
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	304 744
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	101 581
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société SA CHRISLIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LISPLAIS.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

SAS LISPLAIS

La Carte – RN 151

Jardres

86800 SAINT JULIEN L'ARS

N° SIRET : 44420169000017

La société CHRISLIS est fiscalement intégrée depuis le 01/01/2002. Les charges d'impôts sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 5 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	97	
Total	113	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Crédit Mutuel - nominal 1 364K euros - solde au 31/10/2017</i>	535 857
<i>BECM - nominal 1 500K euros - solde au 31/10/2017</i>	589 286
<i>Crédit Mutuel - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017</i>	114 763
<i>BECM - nominal 250K euros - solde 31/10/2017</i>	111 816
<i>OSEO - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017</i>	115 037
<i>EDEL - nominal 170K euros - solde au 31/10/2017</i>	64 667
<i>Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017</i>	173 810
<i>Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017</i>	217 609
<i>Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017</i>	435 220
<i>Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017</i>	482 519
<i>Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017</i>	400 000
Autres engagements donnés	3 240 585
Total	3 240 585
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Engagement reçus pour couvrir les pertes d'exploitation (en %)	
ANGDIS 25%	
BERRY DISTRIBUTION 15%	
ROCADE DISTRIBUTION 15%	
FOCH DISTRIBUTION 15%	
SAINTES DISTRIBUTION 15%	
LIMOGES DISTRIBUTION 15%	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 167 620 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	31 275 072,00	36 803 656,00	38 129 599,00	38 247 741,70	40 657 040,76
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 025 765,00	900 787,00	1 402 235,00	941 298,00	1 626 860,42
Impôts sur les bénéfices	38 577,00	-33 942,00	-98 610,00	150 787,82	-2 058,00
Participation des salariés	1 602,00	40 243,00	83 611,00	257 817,00	227 357,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	537 280,00	202 169,00	250 253,00	651 876,58	671 392,89
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	329,06	311,58	500,28	263,50	467,19
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	179,09	67,39	83,42	217,29	223,80
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					113
Montant de la masse salariale	2 113 993,00	2 752 107,00	2 735 841,00	2 756 208,93	3 038 445,19
Montant des sommes versées en avantages sociaux	617 049,00	779 262,00	858 099,00	937 338,05	890 991,76

CHRISLIS
Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 46.500,00 euros
Siège social : Route Nationale 151 – 86800 JARDRES
333 403 202 – RCS POITIERS

POUVOIR

Je soussignée **Madame Lisiane PLAISANT**, demeurant au 14, Route d'Asnières, 86800 POUILLE

Agissant en qualité de Présidente et Directeur général de la **société CHRISLIS**, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 46.500,00 euros, sus-désignée en-tête des présentes, dont le siège est situé, Route Nationale 151 à Jardres (86800) ;

Donne pouvoir par les présentes à **Maître Nicolas GOIMIER**, avocat associé de la SCP D'AVOCATS TEN FRANCE, située au 23, rue Victor Grignard, Pôle République, secteur 2, BP 1074, 86061 POITIERS Cedex 9, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de **POITIERS** (86), tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

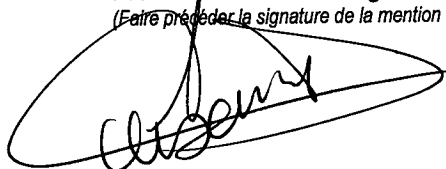
Fait à
Le

Jardres (Vienne)
le 19 avril 2018

Madame Lisiane PLAISANT

Présidente et Directeur général

(Faire précéder la signature de la mention écrite « Bon pour pouvoir »)



CHRISLIS

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 46.500,00 euros

Siège social : Route Nationale 151 – 86800 JARDRES

333 403 202 – RCS POITIERS

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 04 AVRIL 2018

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2017 :

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **671.392,89 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice net comptable de 671.392,89 euros

Affectation :

- À titre de dividende, la somme de	300.000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit	<u>371.392,89 euros</u>
	671.392,89 euros

Le dividende unitaire "brut" revenant à chaque actionnaire est de **100,00 euros** par action (pour chacune des **3.000 actions** composant le capital), avant déduction des prélèvements obligatoires dus à la source par l'établissement payeur pour le compte des personnes physiques.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée :

- Que, depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Que, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû.
L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

En outre les actionnaires reconnaissent avoir été informés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale : les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts (c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes).

LP

Le dividende "net" en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de **3.414.430 euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les Actionnaires prennent acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

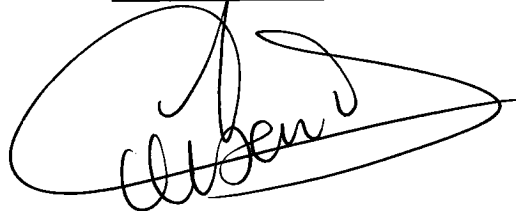
	<u>Année</u>	<u>Dividende brut :</u>	
Exercice social 2013/2014	2015	néant	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2014/2015	2016	néant	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2015/2016	2017	200.010 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 05 avril 2018 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

Certifiée conforme

Madame Lisiane PLAISANT
Présidente et Directeur Général



AUDICO
5 rue François Hennebique

17140 LAGORD

SARL CEGEF RECHARD ET ASSOCIES
25 rue Baugier

79000 NIORT

GREFFE

SA CHRISLIS
Route Nationale 151
La Carte
86800 JARDRES

Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2017

SARL AUDICO

Commissaire aux Comptes
5 Rue François Hennebique
17140 LAGORD

SARL CEGEF RECHARD ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
25 Rue Baugier
79000 NIORT

**SA CHRISLIS
Route Nationale 151
La Carte
86800 JARDRES**

**Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2017

À l'assemblée générale de la société CHRISLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHRISLIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Immobilisations corporelles**

Les actifs corporels immobilisés de votre société sont, en valeur nette, de 4 324 431 €, dont 1 640 624 € d'immobilisations acquises au cours de l'exercice. La note « Immobilisations corporelles et incorporelles » décrit les méthodes d'évaluation et les enregistrements comptables relatifs aux actifs immobilisés corporels.

Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte imputation comptable des immobilisations et aussi de l'application des méthodes décrites dans l'annexe concernant la durée des amortissements.

- **Stock**

Les stocks de votre société s'élèvent à 4 500 466 €. La note « Stocks » décrit les méthodes et les règles d'évaluation relatives aux stocks.

Nos travaux ont consisté à assister à l'inventaire et à effectuer un rapprochement du stock avec l'inventaire physique réalisée le 31/10/2017 et aussi de tester la méthode de d'évaluation retenue pour la valorisation du stock.

- **Emprunts**

Les emprunts de votre société s'élèvent à 3 246 874 €. La note « Etat des dettes » détaille les échéances des emprunts à moins ou plus d'un an et à plus de 5 ans.

Nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence des échéanciers avec les emprunts inscrits en comptabilité, à s'assurer de la correcte imputation des emprunts souscrits durant l'exercice et de l'exhaustivité des emprunts présentés dans les comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

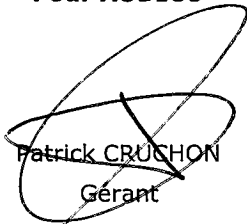
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

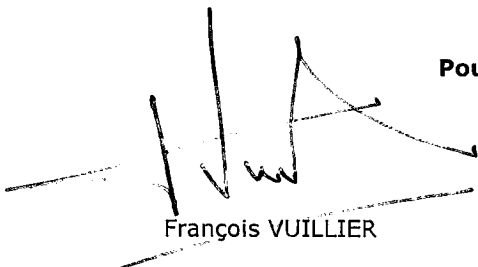
Lagord et Niort, le 21 mars 2018

Pour AUDICO

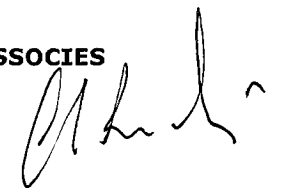


Patrick CRUCHON
Gérant
Commissaire aux Comptes

Pour CEGEF RECHARD ET ASSOCIES



François VUILLIER
Commissaire aux comptes



Christophe RECHARD
Mandataire social
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/17	Net au 31/10/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	75 060	75 060		
Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	347 218	72 481	274 737	76 790
Constructions	3 712 406	1 357 423	2 354 983	2 050 448
Installations techniques, matériel et outillage	1 955 647	1 214 195	741 452	720 700
Autres immobilisations corporelles	2 817 006	1 863 746	953 259	590 317
Immob. en cours / Avances & acomptes				233 242
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	913 878		913 878	830 640
Autres titres immobilisés	162 325		162 325	51 471
Prêts				
Autres immobilisations financières	188 665		188 665	188 311
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	10 302 205	4 582 906	5 719 299	4 871 917
Stocks				
Matières premières et autres approv.	76 873		76 873	76 342
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 463 574	39 981	4 423 593	3 767 518
Créances				
Clients et comptes rattachés	138 801	20 341	118 460	96 243
Fournisseurs débiteurs	483 567		483 567	381 012
Personnel	4 405		4 405	18 712
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	54 723		54 723	49 646
Autres créances	708 124		708 124	364 160
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 000		8 000	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	610 327		610 327	835 763
Charges constatées d'avance	164 012		164 012	140 665
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 712 407	60 322	6 652 085	5 730 061
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	17 014 612	4 643 228	12 371 384	10 601 978



Bilan

	Net au 31/10/17	Net au 31/10/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	46 500	46 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 650	4 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 991 887	2 540 021
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	671 393	651 877
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 714 430	3 243 047
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		625
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		625
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	3 246 874	2 097 794
<i>Découverts et concours bancaires</i>	404 674	90 148
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 651 548	2 187 941
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 225 162	1 244 774
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82 272	83 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 434 596	2 473 123
<i>Personnel</i>	601 986	622 891
<i>Organismes sociaux</i>	304 492	266 114
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	36 746	59 685
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	177 132	232 057
Dettes fiscales et sociales	1 120 356	1 180 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 910	179 172
Autres dettes	24 804	8 603
Produits constatés d'avance	307	341
TOTAL DETTES	8 656 954	7 358 305
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	12 371 384	10 601 978

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

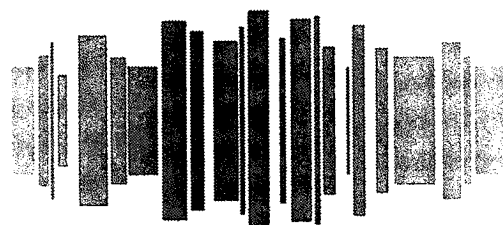


Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

COMPTES ANNUELS

DU 01/11/2016 AU 31/10/2017

Compte de résultat



Compte de résultat

	31/10/2017	31/10/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	32 566 705	30 444 200
Production vendue (biens)	4 063 839	3 972 699
Production vendue (services)	4 026 496	3 830 842
Chiffre d'affaires net	40 657 041	38 247 742
<i>Dont à l'exportation</i>		2
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	14 765	9 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 334	16 467
Autres produits	10 938	8 018
Total I	40 723 077	38 281 226
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	31 666 228	29 131 565
Variations de stock	-683 705	-112 202
Achats de matières premières et autres approvisionnements	83 418	62 385
Variations de stock	-531	-7 446
Autres achats et charges externes (a)	3 607 026	3 328 497
Impôts, taxes et versements assimilés	402 181	385 408
Salaires et traitements	3 038 445	2 756 209
Charges sociales	890 992	937 338
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	692 133	644 835
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	50 273	18 200
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	15 658	18 840
Total II	39 762 117	37 163 629
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	960 959	1 117 597
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	4 364	265
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	15 264	17 783
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	180	1 095
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	15 444	18 878
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	73 674	89 298
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	73 674	89 298
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-58 230	-70 419
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	907 093	1 047 443

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes



Compte de résultat (suite)

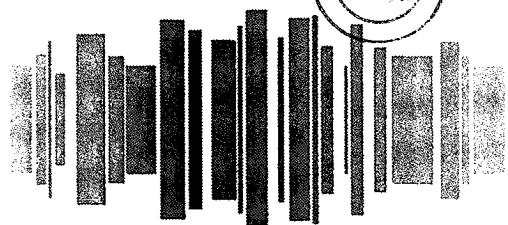
	31/10/2017	31/10/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 889	25 620
Sur opérations en capital	63 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	625	520 753
Total produits exceptionnels (VII)	68 514	546 373
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	16 565	532 709
Sur opérations en capital	56 053	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 297	625
Total charges exceptionnelles (VIII)	78 915	533 334
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 401	13 039
Participation des salariés aux résultats (IX)	227 357	257 817
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 058	150 788
Total des produits (I+II+V+VII)	40 811 399	38 846 742
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	40 140 006	38 194 865
BENEFICE OU PERTE	671 393	651 877
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

COMPTES ANNUELS

DU 01/11/2016 AU 31/10/2017

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA CHRISLIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017, dont le total est de 12 371 384 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 671 393 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

**Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes**

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de Méthode:

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 01 à 03 ans
- * Terrains et aménagements : 06 à 10 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 06 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat deux fois nets (ristournes).

Les cotisations de la centrale d'achat sont réintégrées dans la valorisation du stock de marchandises.
Cette réintégration représente un montant de 69 775 Euros au 31/10/2017.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes



Faits caractéristiques

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Informations complémentaires :

Comptabilisation, présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour la partie constatée pour la période du 01/01/2017 au 31/10/2017
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2016.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- comptabilisation d'une charge, rajoutée aux charges de personnel pour 32 216 euros incluant l'extourne de janvier à octobre 2016 et la provision de janvier à octobre 2017,
- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt sur les sociétés pour 158 072 euros au titre de l'année 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

Par ailleurs, il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués, ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	205 060			205 060
- Terrains	147 218	200 000		347 218
- Constructions sur sol propre		309 000		309 000
- Constructions sur sol d'autrui	435 502	13 759	52 539	396 722
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 733 398	273 285		3 006 683
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 867 078	230 302	141 733	1 955 647
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 977 350	497 135	44 191	2 430 294
- Matériel de transport	102 796	107 932	82 096	128 632
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	248 868	9 212		258 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	233 242		233 242	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 745 453	1 640 624	553 801	8 832 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	830 640	96 913	13 674	913 878
- Autres titres immobilisés	51 471	110 854		162 325
- Prêts et autres immobilisations financières	188 311	3 893	3 539	188 665
Immobilisations financières	1 070 422	211 661	17 213	1 264 869
ACTIF IMMOBILISE	9 020 935	1 852 284	571 014	10 302 205

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2017
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	75 060			75 060
- Terrains	70 428	2 053		72 481
- Constructions sur sol propre		9 930		9 930
- Constructions sur sol d'autrui	314 969	23 552	52 539	285 982
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	855 988	258 062	52 539	1 061 511
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 146 378	209 549	141 733	1 214 195
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 479 450	166 905	44 191	1 602 164
- Matériel de transport	25 686	22 345	26 043	21 989
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	233 561	6 033		239 594
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 126 461	698 429	317 044	4 507 846
ACTIF IMMOBILISE	4 201 521	698 429	317 044	4 582 906



Notes sur le bilan

Actif circulant

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 656 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	913 728		913 728
Prêts			
Autres	188 665		188 665
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	138 801	138 801	
Autres	1 250 820	1 250 820	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	164 012	164 012	
Total	2 656 026	1 553 633	1 102 393
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	12 761
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 008
Autres créances	634 972
Disponibilités	
Total	650 742



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

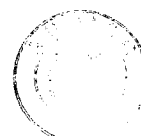
Capital social d'un montant de 46 500,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,50 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 574 682 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	404 674	404 674		
- à plus de 1 an à l'origine	3 246 874	851 087	1 835 903	559 884
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 434 596	2 434 596		
Dettes fiscales et sociales	1 120 356	1 120 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 910	117 910		
Autres dettes (**)	1 249 966	1 249 966		
Produits constatés d'avance	307	307		
Total	8 574 682	6 178 895	1 835 903	559 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 900 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	750 069			
(**) Dont envers les associés	1 225 162			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 289
Emprunts et dettes financières divers	20 171
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 028
Dettes fiscales et sociales	950 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	1 140 424

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	164 012
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	164 012

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	307
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	307



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 023 544		4 023 544
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	40 295		40 295
Travaux			
Etudes			
Prestations de service	2 655 312		2 655 312
Ventes de marchandises	32 566 705		32 566 705
Produits des activités annexes	1 371 185		1 371 185
TOTAL	40 657 041		40 657 041

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 226 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraires commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2016 : 6031.40€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2017 des honoraires pour un total de 6030€.

Honoraires co - commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2016 : 6194.36€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2017 des honoraires pour un total de 6200€.

Résultat et impôts sur les bénéfices



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 101 581 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	141 838
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	162 906
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	304 744
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	101 581
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société SA CHRISLIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LISPLAIS.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

SAS LISPLAIS

La Carte - RN 151

Jardres

86800 SAINT JULIEN L'ARS

N° SIRET : 44420169000017

La société CHRISLIS est fiscalement intégrée depuis le 01/01/2002. Les charges d'impôts sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 5 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	97	
Total	113	

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Crédit Mutuel - nominal 1 364K euros - solde au 31/10/2017	535 857
BECM - nominal 1 500K euros - solde au 31/10/2017	589 286
Crédit Mutuel - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017	114 763
BECM - nominal 250K euros - solde 31/10/2017	111 816
OSEO - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017	115 037
EDEL - nominal 170K euros - solde au 31/10/2017	64 667
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017	173 810
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2017	217 609
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017	435 220
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017	482 519
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2017	400 000
Autres engagements donnés	3 240 585
Total	3 240 585
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Engagement reçus pour couvrir les pertes d'exploitation (en %)	
ANGDIS 25%	
BERRY DISTRIBUTION 15%	
ROCADE DISTRIBUTION 15%	
FOCH DISTRIBUTION 15%	
SAINTES DISTRIBUTION 15%	
LIMOGES DISTRIBUTION 15%	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Visé par CEGEF
RÉCHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 167 620 euros



Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	31 275 072,00	36 803 656,00	38 129 599,00	38 247 741,70	40 657 040,76
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 025 765,00	900 787,00	1 402 235,00	941 298,00	1 626 860,42
Impôts sur les bénéfices	38 577,00	-33 942,00	-98 610,00	150 787,82	-2 058,00
Participation des salariés	1 602,00	40 243,00	83 611,00	257 817,00	227 357,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	537 280,00	202 169,00	250 253,00	651 876,58	671 392,89
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	329,06	311,58	500,28	263,50	467,19
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	179,09	67,39	83,42	217,29	223,80
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					113
Montant de la masse salariale	2 113 993,00	2 752 107,00	2 735 841,00	2 756 208,93	3 038 445,19
Montant des sommes versées en avantages sociaux	617 049,00	779 262,00	858 099,00	937 338,05	890 991,76

Misé par CEGEF
RICHARD et ASSOCIÉS
Commissaires aux Comptes